# **Cours sécurité**



Formulaire d'inscription

# Formation EPI contre les chutes « Équipement de protection individuel contre les chutes »

#### Contenu du cours:

#### > Théorie (Durée 2 heures)

- Bases légales, exigences EPI, technique d'utilisation, application dans l'entreprise
- Introduction à l'utilisation correcte, contrôles et stockage des produits
- OPA art. 5 et 8

Durant ce laps de temps, un instructeur sera là pour contrôler l'EPI de chaque participant.

## Pratique (Durée 6 heures)

- Connaissances approfondies dans l'utilisation de l'EPI, exercices spécifiques
- Utilisation pratique, avec sauvetage

## Spécificités à la branche :

- Utilisation d'un système de corde à lancer (par ex. pour réparations des dégâts dus aux tempêtes, de A-Z
- Comment m'assurer avec l'EPI contre les chutes, pour le montage correct d'une paroi de retenue sur le toit
- Montée préalable avec sac à cordes sur soi ou inversement (avantages et désavantages) Comment doisje m'assurer pour des travaux éphémères sur les toits d'Eternit ondulé (changement de plaques, relevé des mesures pour des installations solaires, etc.)
- Sauvetage du toit arpenté, vers le bas (faîte ou gouttière)
- Sauvetage du toit plat, vers le bas

#### Objectif:

Les participants sont formés en théorie et en pratique de sorte qu'ils connaissent les limites d'utilisation des produits et qu'ils sachent minimiser les risques durant l'engagement, c'est-à-dire éviter des dommages au patrimoine et aux personnes. Ils connaissent les bases légales et les règles techniques de sorte qu'ils sachent évaluer l'état de la sécurité au travail et utiliser les moyens à bon escient. Ils disposent des connaissances nécessaires pour effectuer des contrôles et stocker les produits convenablement. À la fin du cours, chaque participant reçoit un certificat. Objectif du cours : chacun fait chaque exercice

| Employeur  |   | Durée et prix de chaque cours :                         |
|--|---|---|
| Rue<br>N° de tél<br>Adresse de facturation (si différent | NPA et localité<br>N° de faxe)  | env. (8 heures)  Membres: CHF 250  Pas membres: CHF 350 |
|  | rticipants ( <u>info@ave-wbv.ch</u> ) / Nbre de po<br>cion, les frais occasionnés devront être fa | -   |
| Lieu et date :   | Sceau et signature de l'entreprise  |   |